

1) SOUTENIR les POPULATIONS DÉFAVORISÉES

En facilitant l'accès aux soins, à l'enseignement et à la formation, à l'hébergement, au travail, à l'eau potable, à l'électricité, à l'hygiène, à l'autonomie ... aux populations qui en sont démunies ou qui sont victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.

Quelques exemples :

- **Opérations à Saint-Louis au Sénégal** (dont une première) et **formation en oncologie** de chirurgiens et d'internes du Sénégal



- **Interventions dans des Écoles de Saint-Louis au Sénégal** où Solidarité Don d'Espoir participera au financement d'équipements et de construction de classes.



- **Construction d'un orphelinat** à Ambatoantrano-Bevato à Madagascar
- **Parrainages de nombreux enfants**

L'EXEMPLE des PARRAINAGES à AMBATOANTRANO MADAGASCAR

LA MAISON DE L'ESPOIR

« Solidarité Don d'Espoir » a financé en 2020 la construction d'un petit orphelinat qui accueille des enfants dont la situation familiale est très difficile (père et/ou mère décédés ou handicapés, famille très pauvre ...).

Un agrandissement par un second bâtiment a été terminé en juin 2021 pour accueillir quelques enfants de plus et mettre à disposition des enfants de la Maison et de l'École attenante Le Capricorne une bibliothèque, une ludothèque, une salle dédiée à l'informatique ainsi qu'un **dispensaire** inexistant dans la localité. **La Maison est désormais équipée de panneaux solaires**, l'électricité n'arrivant pas dans cette zone. Les investissements sont financés par SDdE grâce aux dons reçus.

SDdE finance aussi l'acquisition de terrains agricoles. Les travaux sont assurés par la communauté locale. Les récoltes très positives en 2022 (riz, pistaches rondes, manioc...) participent à l'alimentation des enfants.

SDdE assure le financement du fonctionnement de la Maison, de la scolarité et des soins aux enfants.

Cela ne peut se faire (investissements et fonctionnement de l'orphelinat) que **grâce aux dons reçus** pour les investissements et **grâce aux parrainages** pour le fonctionnement.

Le **parrainage annuel** (60 € minimum) pour le fonctionnement est collectif. Des nouvelles sont adressées aux parrains (vie de la maison, bulletins scolaires, photos ...). Les enfants et le personnel sont aussi informés de ceux qui les aident et peuvent recevoir lettres et photos de la part des parrains.



Nouvelle construction juin 2021

LE CAPRICORNE (primaire, collège, lycée)

L'école privée Le Capricorne accueille les élèves du primaire à la terminale. **Fondée en 2017 par Nina Iharimalala**, jeune malgache alors âgée de 29 ans, elle accueille pour cette année scolaire **600 élèves**. Certains ne peuvent être scolarisés que s'ils sont parrainés par **SDdE**, leur famille ne pouvant assurer le financement de leur scolarité.

Le **parrainage annuel** d'un élève (60 € soit 20,40 € si imposable) permet d'assurer les droits d'inscription, les frais de scolarité, les frais généraux, les fournitures scolaires et la cantine.

Le parrainage est personnalisé, le parrain reçoit des nouvelles de l'élève qu'il soutient et peut échanger avec lui par mail via « Solidarité Don d'Espoir ».



LE CAPRICORNE (Institut Universitaire)

Nina, qui intervient aussi comme professeur à l'Université de Tananarive, a aussi créé en 2021 un Institut Supérieur (600h de cours en 1^{ère} année) pour former les futurs animateurs du développement rural de Madagascar. La formation se fera « en ligne » pour éviter aux étudiants les frais de déplacements et d'hébergement.

Le **parrainage annuel** d'un étudiant (220 € soit 73 € si imposable) permet d'assurer les droits d'inscription et les frais de scolarité.

Les parrains devraient pouvoir échanger dans les mois à venir avec leurs filleuls directement par mail voire en visioconférence.

2) SOUTENIR LES PERSONNES MALADES ou HANDICAPÉES

En leur permettant de **participer à des activités ludiques, culturelles, sportives, de formation** et de rester en contact avec leurs proches.

Quelques exemples récents :

- Équipement ludique de foyers d'hébergement, de salles multisensorielles, don de tablettes et cadres photos numériques, ...
- Sorties accompagnées en Joëlette pour permettre aux personnes à mobilité réduite, des jeunes aux seniors, de profiter de randonnées avec la famille, les amis, d'autres résidents d'Ehpad ...

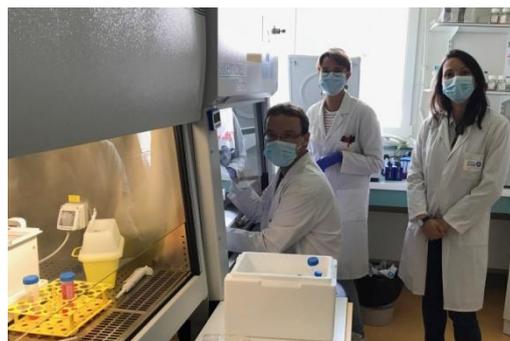
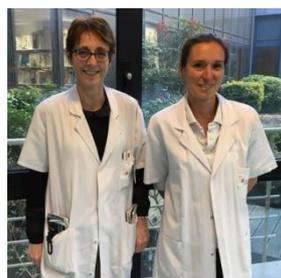
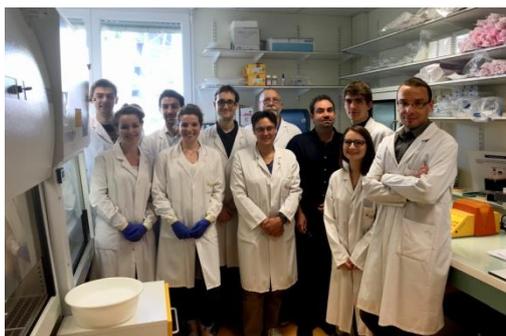


3) SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE

En accompagnant des Centres de **recherche sur des projets déterminés en amont avec Solidarité Don d'Espoir** (cancers, maladies orphelines, ...).

Quelques exemples récents :

- Recherche sur les risques cognitifs liés au cancer du sein,
- Recherche sur les organoïdes pour déterminer les niveaux adéquats de traitement des cancers,
- Recherche sur la Leucémie, sur la qualité du sommeil après réanimation, ...



LES ENGAGEMENTS de SOLIDARITÉ DON d'ESPOIR envers les donateurs :

- **Chaque don est utilisé à 100%**. Aucun frais de collecte ou de fonctionnement n'est déduit des dons.
- **Chaque donateur peut exprimer son souhait** quant à l'utilisation de son don dans le cadre de l'un des objectifs de « Solidarité Don d'Espoir ».
- **Chaque donateur est avisé par mail** de l'utilisation de son don.

“Solidarité Don d'Espoir” est une association reconnue d'intérêt général, éligible au mécénat.

Elle peut donc émettre des reçus fiscaux. (Dans le cas de la recherche médicale, les reçus sont émis par les centres de recherche, éligibles au mécénat, auxquels les dons sont transmis pour des projets déterminés)

AGIR AVEC SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

Le bénévolat (Faire Don de son temps). Il peut être **personnel ou partagé (école, association, entreprise ...)**

Chacun peut participer à la vie de « Solidarité Don d'Espoir » (en adhérant ou non et selon ses disponibilités) :

- En **Apportant son aide** lors des manifestations organisées par ou pour « Solidarité Don d'Espoir »
- En **Proposant d'organiser** une action, un évènement au profit de « Solidarité Don d'Espoir »
- En **Proposant ses compétences** quel qu'en soit le domaine
- En **Accompagnant** des personnes malades ou handicapées (animations, randonnées ...)
- En **Collectant** auprès de ses relations familiales, amicales, professionnelles fournitures scolaires, livres scolaires (hors livres d'histoires) dont livres des professeurs, livres pour enfants, livres à colorier, bandes dessinées, jeux d'intérieur et jeux de récréation, jouets, peluches, produits d'hygiène, lunettes enfants/adultes ...
- En **Participant à des missions humanitaires** de plus ou moins longue durée ...
- En **Parlant de Solidarité Don d'Espoir** et en **Transmettant ce document** à son entourage

L'adhésion

Chacun peut exprimer son soutien à « Solidarité Don d'Espoir » en adhérant à l'association.

40 € par personne, 15 € si non imposable.

**Vous souhaitez un monde meilleur ... Alors vous pouvez nous accompagner
Pour donner l'espoir d'un avenir meilleur à ceux qui en rêvent ...**

Le Don financier en précisant l'objectif d'utilisation souhaité et son e-mail

- Par **chèque** à adresser à Solidarité Don d'Espoir
 - Par **virement** bancaire en précisant Nom et Objet en référence à :
ASSOC. SOLIDARITE DON D ESPOIR
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
- Un **reçu fiscal** est envoyé par mail à tous les donateurs

Le Don en nature

Pour des envois réguliers par container en particulier vers Madagascar où les besoins sont nombreux :

- **Matériel pédagogique pour les élèves du primaire au Bac et pour les enseignants**
 - Fournitures et matériel scolaire : cahiers, crayons de bois, de couleur, stylo bille, règles, compas, équerres, rapporteurs, calculatrices solaires, ... ardoises, craies, pinceaux, peinture, etc. ...
 - Manuels scolaires : français, anglais, mathématiques, physique, SVT, géographie mondiale, etc..
 - **Matériels informatiques en état de fonctionnement (PC, portables ...)**
 - CD et DVD de formation à la langue française
 - Jeux éducatifs, instruments de musique ...
 - Matériel d'activités sportives : ballons tous sports, balles, raquettes, maillots, filets etc. ...
- **Jeux de récréation et de détente** : billes, cordes à sauter, boules de pétanque etc. ...
- **Pour des ludothèques** : jeux de sociétés, jeux de cartes, de dés, de dominos, jeux de construction, Lego, Playmobil, livres à colorier, outils créatifs pour colliers, bracelets, tricotins, scoubidou, etc. ...
- **Pour des bibliothèques** : Livres pour enfants, bandes dessinées ...
- **Pour des dispensaires, cabinets médicaux, hôpitaux** : Matériel, matériel de pansement, antiseptiques, pansements ... boîtes de pharmacie et tout ce qui peut être utile aux soins et aux interventions.
- **Produits alimentaires non périssables** : pâtes, haricots secs, ...)
- **Vêtements d'enfants pour l'orphelinat** (garçons, filles) de 4 à 17 ans
- **Produits d'hygiène dont échantillons** : savon, dentifrice, brosses à dents ...
- **Lunettes de vue et de soleil pour enfants et adultes** en état, **matériel solaire dont lampes** ...
- **Outillage** pour travaux de bricolage, de jardinage, de couture dont machines à coudre, ...

Pour tout renseignement :

**Contact : Solidarité Don d'Espoir - 8 rue Voltaire - 85110 Chantonnay Tél : 06 08 92 41 54
solidaritedondespoir@gmail.com <https://www.solidaritedondespoir.com>**



BULLETIN D'ADHÉSION

SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

8 rue Voltaire
85110 CHANTONNAY

Association reconnue d'intérêt général soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

À remplir par adhérent en deux exemplaires dont un à remettre ou à adresser à l'association :

Prénom :

Nom :

Profession :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR.

À ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 40 €, payable par tout moyen.

Ce montant peut être aménagé pour les personnes non imposables : la cotisation est de 15 €

Si j'entre dans la catégorie décrite ci-dessus, je prends en compte l'aménagement de ma cotisation et ne verse que la somme réduite au titre de ma cotisation.

Fait à le **Signature** (avec mention "Lu et approuvé")

Je fais mon versement

- par virement bancaire (unique ou permanent) :

ASSOC. SOLIDARITE DON D ESPOIR
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
BIC : AGRIFRPP847

- par chèque envoyé avec ma demande d'adhésion

(Je recevrai un reçu fiscal en début d'année prochaine)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association. Solidarité Don d'Espoir s'engage à ne communiquer vos coordonnées à aucun autre organisme



BULLETIN DE PARRAINAGE

SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

8 rue Voltaire
85110 CHANTONNAY

Association reconnue d'intérêt général soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

JE SOUHAITE PARRAINER pour donner à un (ou plusieurs) enfant(s) l'Espoir d'un avenir meilleur en lui (leur) permettant d'aller à l'école, au collège ou au lycée, ou à un(des) étudiant(s) de poursuivre des études supérieures.

Ma demande de parrainage :

À remplir en deux exemplaires dont un à remettre ou à adresser à l'association (courrier ou mail) :

Prénom (prénoms si couple ou famille) :

Nom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Email :@.....

Je souhaite nous souhaitons donner l'Espoir d'un avenir meilleur à :

- garçon(s) âge(s): x 60 € par an = €

- fille(s) âge(s): x 60 € par an = €

-étudiant(e.s) x 220 € par an = €

Total : = €

Je recevrai la photo, la situation familiale, les bulletins scolaires, des petits mots de(s) enfant(s) que je parraine et pourrai lui (leur) adresser photos et lettres par mail via parrainages.sdde@gmail.com

Fait à le

Signature(s)

Je fais mon versement

(Je recevrai un reçu fiscal en début d'année prochaine)

- par virement bancaire (unique ou permanent) :

ASSOC. SOLIDARITE DON D ESPOIR
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
BIC : AGRIFRPP847

- par chèque envoyé avec ma demande de parrainage

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre parrainage. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à l'association Solidarité Don d'Espoir s'engage à ne communiquer vos coordonnées à aucun autre organisme

SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

FORMULAIRE DE DON

À compléter et à envoyer par mail ou par courrier

Je souhaite :

- **Renouveler mon parrainage collectif** des enfants de la Maison de l'Espoir : (≥ 60 €) €
 - **Intégrer le parrainage collectif** des enfants de la Maison de l'Espoir : (≥ 60 €) €
 - **Faire un don pour** les investissements et les équipements de la **Maison de l'Espoir** : €

 - **Renouveler mon parrainage d'un ou plusieurs élèves** du Capricorne : ... x 60 € = €
 - **Parrainer un ou plusieurs élèves** du Capricorne : ... x 60 € = €
 - Je précise éventuellement ma préférence (âge, sexe, niveau scolaire) :
.....
 - **Parrainer un ou plusieurs étudiants** de l'Institut Supérieur : ... x 220 € = €
 - **Faire un don pour les populations défavorisées** €
 - **Faire un don pour les enfants hospitalisés** : €
 - **Faire un don pour les personnes handicapées** : €
 - **Faire un don pour la recherche médicale** : €
 - **Faire confiance à Solidarité Don d'Espoir** quant à l'utilisation de mon don €

 - **Adhérer à Solidarité Don d'Espoir** (je complète le bulletin d'adhésion) €
- Total :** €

Nom (particulier ou entreprise) Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

*Si je suis imposable je bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66% de ce montant dans la limite de 20% de mon revenu imposable. La réduction est de 60 % pour les entreprises dans la limite de 10000 € ou de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires.
Exemple : Un parrainage de 60 € revient seulement en réalité à 20,40 € ...*

Je ferai mon versement :

- par chèque à l'ordre de Solidarité Don d'Espoir envoyé par courrier à l'association
- par virement bancaire avec mes références à :
ASSOC. SOLIDARITE DON D'ESPOIR
RIB : 14706 00137 73954668190 59
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
BIC : AGRIFRPP847

signature

*Je serai informé de l'utilisation de mon versement
Je recevrai un reçu fiscal*

Fait à le /...../.....